

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

L'Isle-aux-Grues adopte sa planification stratégique 2025-2030

L'Isle-aux-Grues, le 2 octobre 2025 – La Municipalité de L'Isle-aux-Grues a adopté officiellement, lors de la dernière séance du conseil municipal, sa planification stratégique 2025-2030. Ce document majeur, fruit de plusieurs mois de réflexion et de concertation, trace les grandes orientations qui guideront le développement la municipalité au cours des cinq prochaines années.

Amorcée en mars 2024 en collaboration avec les agents de développement de la MRC de Montmagny, la démarche a mobilisé activement les citoyens, les comités locaux, les entrepreneurs agricoles et touristiques ainsi que de nombreux partenaires régionaux. Plus de 100 personnes ont répondu à un sondage en ligne, 45 ont participé à des consultations individuelles et 12 rencontres du comité de planification stratégique ont permis d'affiner les priorités.

Sept grandes orientations pour l'avenir

Le plan stratégique repose sur sept axes majeurs : **Un développement économique** durable et diversifié, **une île accueillante** pour les familles et les nouveaux arrivants, **la préservation et la mise en valeur** du patrimoine naturel, bâti et culturel, **des infrastructures modernes** adaptées aux besoins, **une communauté forte** et solidaire, **une destination touristique** incontournable et **un milieu de vie** axé sur le mieux-être et la sécurité.

Un projet issu de la communauté

« Cette planification stratégique est le reflet des aspirations de notre communauté. Elle servira de feuille de route pour les années à venir et nous permettra de bâtir un avenir durable et prospère, tout en préservant l'identité unique de notre île », a souligné M. Frédéric Poulin, maire de L'Isle-aux-Grues.

Un engagement collectif

Au-delà des orientations, la municipalité s'engage à maintenir un dialogue constant avec ses citoyens et partenaires afin d'assurer le suivi des actions prévues. « Ce plan n'est pas un document figé : c'est un projet vivant, que nous voulons construire avec et pour la population », a ajouté M. Poulin.

Source : Isabelle Normand | Conseillère en communication | MRC de Montmagny | communication@montmagny.com 418 248-5985, poste 321.

Information : Tanios El Hayek | Urbaniste et coordonnateur en aménagement du territoire | MRC de Montmagny | telhayek@montmagny.com | 418 248-5985, poste 356.